



U.C.S.A.-cgt

Préambule au CCE des 15 et 16 décembre 2014

Encore et toujours, le sous-financement

L'équation budgétaire de France télévisions est toujours aussi insoluble. Le retour à l'équilibre des comptes en 2015, prévu dans l'avenant au COM, ne sera probablement pas atteint, compte tenu des ressources publicitaires et des rabotages de Bercy qui ne manqueront pas de survenir comme c'est le cas chaque année. Le prochain PDG de FTV nous expliquera sans doute dans un an que c'était la faute de son prédécesseur.

D'ici là, le plan d'économies drastiques va se poursuivre. On connaît la méthode. L'actionnaire organise le déficit et contraint l'entreprise à rétablir ses équilibres en taillant dans la masse salariale et en dégradant les conditions de travail. C'est le principal reproche que nous formulons à l'équipe dirigeante de France télévisions au terme de son mandat. Elle ne sera pas parvenue à imposer une révision du modèle économique de France télévisions, complètement déstabilisé par la réforme Sarkozy qui a décidé la suppression de la publicité après 20H et que l'entreprise traîne comme un boulet depuis 4 ans.

N'est-il pas temps de revoir la question de l'élargissement de l'assiette de la redevance, d'acter le retour de la publicité après 20H, de faire cesser l'incroyable spoliation de ses droits qui prive France télévisions de toute possibilité de tirer des ressources des programmes qu'elle finance quasi intégralement?

Cette question centrale n'est même pas effleurée dans le rapport "officiel" du CSA sur les quatre ans de gestion de France télévisions, version "soft" de celui qui avait fuité fin novembre. Au contraire, les "sages" comme on dit, se félicitent prioritairement du niveau des engagements dans la production privée, sans remettre en cause un système à bout de souffle qui paupérise le groupe public et entrave la possibilité de créer une véritable filière de production audiovisuelle en France, capable, par exemple, de produire les séries longues qu'attendent nos publics.

Non seulement le CSA ne remet pas en cause le système des décrets Tasca mais il inscrit même leur logique dans le marbre, parmi ses priorités pour le prochain PDG. *"Maintenir le niveau d'engagement financier du groupe public", "privilégier la politique de commandes", "soutenir le secteur audiovisuel indépendant (c'est-à-dire privé) gage de renouvellement et d'innovation."* Le ton est donné.

Plus grave encore, le CSA assortit cette position de l'exigence de procéder à un *"audit sur la filière de production pour déterminer son avenir"*. En cause, selon lui, une organisation décentralisée de la filière, des charges de personnels trop importantes et une structure des coûts qui aboutiraient *"à un prix du service que certains professionnels du secteur évalueraient de l'ordre de 30% supplémentaires par rapport à l'offre comparable proposée par le privé."* Et tout ça sans aucun chiffrage objectif, sans l'ombre du début d'un commencement de preuve...

Message reçu semble-t-il côté direction financière de France télévisions qui envisage dans la construction budgétaire 2015 de redimensionner la filière de production par une réduction d'une fiction par site soit 4 sur les 32 que France télévisions fabrique actuellement en contradiction flagrante avec le principe du recours prioritaire aux moyens internes.

Mais d'autres secteurs sont aussi dans le collimateur du CSA. Les programmes régionaux de France 3 par exemple: *"Les résultats d'audience semblent démontrer que le public est attentif à l'offre d'information régionale mais délaisse la programmation locale constituée de magazines et de documentaires"*.

Autre exemple, les Outre-mer 1ère *"dont le coût de grille a représenté 185 M€ en 2013, dont 88% de frais de personnel"*, et le CSA d'insister lourdement sur Saint Pierre et Miquelon, 92 personnes pour une population de 6 000 habitants.

Rien par contre sur le projet Info 2015 dont les sages n'ont manifestement qu'une vision édulcorée *"supprimer les doublons sur le terrain" et "mutualiser certains services et certains moyens"*, pas grand-chose à voir en réalité avec le projet mégalo industriel, quasi napoléonien, qui nous est présenté aujourd'hui.

Voilà nombre de sujets de conflictualité qui ne manqueront pas de s'exprimer dans les semaines qui viennent. La CGT, fidèle à son idée du service public et à ses engagements, prendra toute sa part dans le débat pour le renouvellement du PDG de FTV.

Paris, le 16 décembre 2014